

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 13 décembre 2006

### **OSTEOPATHIE LES RISQUES DE LA CONFUSION**

L'Union nationale des professionnels de santé est favorable aux délégations de tâches et à l'émergence de nouveaux métiers. Mais l'UNPS s'oppose à la prolifération de nouvelles professions dont la dénomination ambiguë laisserait à penser qu'il s'agit d'un mode d'exercice effectué par des professionnels de santé ou de nouvelles professions venant se substituer aux professions de santé existantes.

L'Union nationale des professionnels de santé rappelle que l'ostéopathie ne doit pas créer une nouvelle profession de santé mais doit être une pratique réservée aux seuls médecins et masseurs-kinésithérapeutes.

L'UNPS demande que le titre d'ostéopathe et l'utilisation du terme ostéopathie soient exclusivement réservés aux professionnels de santé titulaires d'un diplôme d'Etat (médecins et masseurs kinésithérapeutes). Cette clarification est nécessaire pour éviter une dangereuse confusion, pour les patients, entre l'ostéopathie médicale et des pratiques ostéopathiques non médicales qui sont pourtant actuellement exercées en dehors du cadre fixé par la loi.

*Contact presse* : Dr Dinorino CABRERA – Président – 06 75 02 95 71